

- Architecture d'intérieur - atelier

Beuven Loraine

Objectifs

Objectifs généraux :

- Affirmer une posture d'auteur singulière et éthique à travers le développement d'un projet d'architecture d'intérieur engagé.
- Élargir et dépasser le cadre traditionnel de l'architecture d'intérieur en questionnant ses frontières spatiales, la mise en scène des usages, la micro-urbanité et l'évolution des modes de vie contemporains.
- Nourrir le projet par une démarche de recherche approfondie, fondée sur l'observation rigoureuse du site, de son histoire et des préoccupations environnementales et sociétales actuelles.
- Sensibiliser à l'éco-conception, au réemploi, à la durabilité et à l'empreinte écologique globale des choix d'aménagement, tant pour la sélection des matériaux que pour celle du mobilier.
- Inculquer le respect du droit d'auteur, de la propriété intellectuelle et de la création (distinction entre pièces d'édition originales, mobilier sur mesure et lutte contre la contrefaçon).
- Développer une intention spatiale forte qui articule sensibilité poétique, maîtrise volumétrique et réponse aux usages émergents.
- Sculpter l'espace par la lumière : maîtriser l'apport de la lumière naturelle (orientation, cadrages, confort visuel) et concevoir une stratégie de lumière artificielle adaptée aux ambiances et aux fonctions.
- Répondre techniquement et avec précision aux contraintes constructives, à la matérialité, au détail et à la pérenne faisabilité du bâti.
- Communiquer graphiquement (niveau concours) et oralement une démarche intellectuelle structurée ainsi que le résultat spatial abouti.
- Participer activement à la vie et à la dynamique de l'atelier : échanger, argumenter et enrichir sa réflexion au contact du groupe.
- Mobiliser et croiser les compétences acquises dans l'ensemble des disciplines théoriques et techniques de la formation.
- Accéder à une autonomie de projet complète grâce à une méthodologie de travail exigeante et structurée.

Organisation et développement du travail :

- Analyse contextuelle, relevé de terrain et étude fine des données urbaines, historiques et humaines.
- Compréhension des enjeux d'un programme complexe et de son insertion globale dans le territoire.
- Émergence de l'intention d'auteur : qualification des espaces, hiérarchisation des parcours, gestion des seuils et des atmosphères.
- Matérialisation et ambiance spatiale : travail fin de la lumière naturelle (orientation, ouvertures, filtres) et étude conceptuelle de la lumière artificielle (scénographie lumineuse, hiérarchie des niveaux d'éclairement, confort visuel).
- Développement de l'identité sensorielle et technique : sélection responsable des matériaux et du mobilier (durabilité, provenance, réparabilité), intégration de dispositifs lumineux éco-efficients et choix d'équipements à haute performance énergétique.
- Élaboration d'un dossier de spécifications détaillé dans le respect du droit d'auteur, reprenant pour chaque référence (matériaux, luminaires et mobilier) : marque, modèle, auteur, dimensions, caractéristiques techniques et provenance certifiée.
- Maîtrise du détail architectural à grande échelle (via un Zoom Architectural) et conscience de la réalité constructive.
- Qualité de la présentation graphique et soin maîtrisé de la restitution orale devant un jury.

Contenu

Principe général & Ouverture disciplinaire :

L'année de Bloc 3 propose une progression pédagogique structurée en deux étapes complémentaires, guidant l'étudiant vers l'affirmation de sa posture d'auteur et la maîtrise globale du projet. L'atelier ambitionne d'ouvrir et de redéfinir les contours mêmes de la discipline en abordant une grande variété de typologies spatiales (espaces commerciaux, identités d'enseignes, nouvelles formes d'habiter collectives ou individuelles, lieux culturels, tiers-lieux, espaces de travail ou dispositifs immersifs). Les thématiques précises sont renouvelées chaque année afin de coller aux réalités sociétales émergentes.

- **Quadrimestre 1 — Projet 01 : Échelle urbaine, sites contextuels & programmes publics ou collectifs**

(Exemples de typologies explorées : espaces commerciaux innovants, tiers-lieux, lieux de rassemblement, pavillons d'accueil, dispositifs

éphémères ou pérennes...)

Réflexion sur la revalorisation du tissu bâti, la sobriété matérielle et la qualification d'espaces partagés. L'étudiant mène une recherche sur les typologies d'usages, la gestion des flux, la captation de la lumière naturelle, les nouvelles formes de sociabilité et l'intégration des préoccupations durables actuelles, tout en affirmant une intention architecturale forte face à la ville.

- **Quadrimestre 2 — Projet 02 : Reconversions complexes, art d'habiter & développement d'auteur**

(Exemples de typologies explorées : ensembles résidentiels hybrides, réhabilitations complexes, habitats d'exception, modules de vie expérimentaux...)

Projet d'envergure explorant la complexité d'un programme mixte et l'art d'habiter. L'étudiant développe une stratégie globale articulant espaces collectifs et sphère intime.

Cette étape pousse le projet jusqu'à la définition complète de son identité sensorielle, éthique et technique : symbiose entre **lumière naturelle et artificielle**, choix de matériaux durables, mobilier d'auteur pérenne et réparable, équipements éco-efficients. L'étudiant mène son travail jusqu'au développement d'un détail architectural à grande échelle (Zoom Architectural 1/20), affirmant la signature technique, matérielle et poétique de l'auteur.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

La méthode repose sur une pédagogie active et évolutive, articulant travail collectif et suivi individualisé poussé :

- **Phase 1 — Dynamique collective & Recherches** : L'atelier fonctionne comme un laboratoire d'échanges et de débats sur la création, les enjeux environnementaux et la valeur des œuvres originales. Les analyses de site, relevés, études d'ensoleillement/lumière, travaux thématiques et partages de références sont menés et mis en commun collectivement afin de nourrir la réflexion globale.
- **Phase 2 — Suivis individuels poussés & Tables rondes** : La conception spatiale et le travail des ambiances lumineuses font l'objet d'un accompagnement personnalisé et exigeant. Ce suivi individuel s'enrichit régulièrement de « tables rondes » en sous-groupes, permettant à chaque étudiant d'argumenter son parti pris d'auteur et de faire évoluer son projet au contact des remarques du groupe et des enseignants.
- **Phase 3 — Mises au net & Restitution** : Finalisation du dossier technique de spécifications, des pièces graphiques normées, des modèles physiques (maquettes d'étude du travail de la lumière) et préparation à la soutenance orale devant le jury.

Mode d'évaluation pratique

L'évaluation est continue et commune aux enseignants du groupe B :

1. Rigueur de l'analyse contextuelle, intégration de la lumière naturelle et des enjeux environnementaux.
2. Force, clarté et originalité de la posture d'auteur dans le respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.
3. Qualité de la réponse spatiale, volumétrique, ergonomique et technique.
4. Maîtrise des ambiances lumineuses (naturelle et artificielle), précision du détail constructif, sensibilité matérielle et exhaustivité du dossier de spécifications (matériaux durables, éclairage éco-conçu, mobilier certifié, équipements éco-performants).
5. Assiduité, engagement, participation active aux échanges collectifs et évolution constante du travail.
6. Qualité et soin de la communication graphique et orale.

Pondération :

25 % de la note au Q1 (évaluation continue par l'équipe encadrante).

75 % de la note au Q2 (dont 25 % d'évaluation continue d'année et 50 % attribués par le jury artistique interne de fin d'année).

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours